



Pour une écologisation du concept de capabilité d'Amartya Sen

BY/PAR FABRICE FLIPO

Télécom-EM / Laboratoire de Changement Social et Politique (EA7335)
Fabrice.flipo@telecom-em.eu

ABSTRACT

This article discusses the basic concepts of the theoretical framework developed by Amartya Sen and seeks to extend it to the question of the relationship to nature understood as biosphere, a theme left out by the author, who draws classically is demonstration on a Cartesian conception of nature. As the capability turns out to be a compound of the nature and artifice, the enlargement is possible. We conclude on the perspective of science habitats.

Keywords: Capability, freedom, nature.

RESUME

Cet article revient sur les concepts fondamentaux du cadre théorique développé par Amartya Sen et cherche à l'étendre à la problématique des relations à la nature entendue comme biosphère, que leur auteur avait laissé de côté, au profit d'un arrière-plan fondé classiquement sur une conception cartésienne de la nature. La capabilité s'avère être un composé de nature et d'artifice, ce qui permet l'élargissement visé. Nous concluons sur la perspective d'une science des habitats.

Mots clés : Capabilité, liberté, nature.

JEL Classification : N5, Z130, O15, B59.

Une première version de cet article a été publiée dans *Natures, Sciences, Sociétés*, 2005, Vol.13, n°1, pp.68-75, <https://doi.org/10.1051/nss:2005010>. Je remercie la revue *Natures, Sciences, Sociétés* d'avoir permis la reproduction de cet article.

Éthique et Économie/Ethics and Economics, 14 (1), 2017
<http://ethique-economique.net/>

INTRODUCTION

L'œuvre d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998, ne cesse de grandir. Ses travaux font référence très au-delà de la seule science économique, dans le monde entier. L'Indien est même en passe d'être davantage reconnu comme philosophe que comme économiste. Sa pensée est riche et multiforme, ses implications sont multiples. La liberté et la justice sont un *leitmotiv* pour lui. Toutefois, un aspect reste peu abordé. Amartya Sen reste un théoricien ancré dans le paradigme économiste classique de la nature. Ce paradigme a deux faces. L'une présente la nature comme étant essentiellement composée de stocks monofonctionnels (ressources et environnement) dont la gouvernance est située en dehors de la sphère propre d'analyse de l'économiste, dans le politique. Ce sont des « conditions de marché », qui « environnement » les marchés. L'autre présente la technique comme étant uniquement le fruit du travail, purement artificielle. Sen reprend très largement cette vision. La biosphère et l'écologie n'apparaissent que de manière marginale, au détour d'une phrase, sans analyse approfondie. Les personnes et les sociétés ne participent pas de la nature. Si nature il y a, elle est située en périphérie. Sen ne rencontre jamais, ou presque, le problème de la soutenabilité écologique du développement. Ce problème est pourtant une hypothèque lourde sur l'universalité de la théorie du développement qu'il entend proposer.

La nature n'est pas un stock et elle n'est pas seulement aux lisières des sociétés. En réalité l'ensemble de l'activité humaine a lieu dans la nature, au cours d'une interaction que Marx qualifiait de métabolique (*Stoffwechsel*), à la suite de Liebig, ce qui signifie littéralement échange (« *wechsel* ») de choses et de matière (« *stoff* ») (Foster, 2000, p. 141 ; Marx, 1993, p. 199), un processus continu, ininterrompu, impliquant potentiellement la nature entière. À la lumière des différentes évolutions du savoir, en particulier de l'écologie, il serait plus adéquat de dire que la nature se présente comme un habitat, lui-même composé d'habitats. Les habitats sont des entités dynamiques et plus ou moins interdépendantes. Habitats et habitants sont interdépendants. Les conséquences d'une action sur l'habitat sont fonction du type et de l'échelle à laquelle cette action est entreprise. Les réactions peuvent être non-linéaires et chaotiques, avec des effets de seuil et des effets à plus ou moins long terme. Tous ces aspects ont une importance décisive sur la liberté. Le concept de « capacités » peut-il être enrichi des apports de l'écologie ? Nous suggérons que oui, il se révèle assez bien adapté à la problématique écologique, du fait que les capacités sont des pouvoirs d'être ou de faire, que la nature co-construit.

Dans ce but nous allons tout d'abord rappeler les concepts principaux développés par Amartya Sen, puis montrer les limites de sa démonstration, en l'état de ses développements ; nous allons ensuite essayer de montrer comment le cadre théorique peut être mobilisé dans une direction inédite, intégrant la question de la nature, ce qui nous permet de rejoindre ce que l'on pourrait appeler une science des habitats, qui se structure depuis plusieurs décennies sous diverses dénominations : *sustainability studies*, *ecological economics* ou encore *Environment and planning*.

1. CAPABILITÉS, LIBERTÉS SUBSTANTIELLES ET LIBERTÉS INSTRUMENTALES

Amartya Sen définit le bien-être d'une personne comme sa « qualité d'être » (« quality of the person's being ») (Sen, 1992, p. 39). C'est un état. Vivre peut alors être vu comme un jeu de fonctionnements inter reliés, consistant en un ensemble de possibilités de faire et de possibilités d'être. Le bien-être est compris dans son sens littéral : bien-être, c'est avant tout être bien, c'est pouvoir être d'une façon que l'on juge bonne. Une bonne manière d'être, c'est un désir raisonné (Sen, 1993, p. 57). La « capacité » est « un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui reflètent la liberté dont dispose actuellement la personne pour mener un type de vie ou un autre » (Sen, 1992, p. 40). Analogue au pouvoir d'achat dans l'espace marchand, elle est un pouvoir d'être ou de faire. Elle se différencie de la « capacité » en ce qu'elle est réelle et actuelle, alors que la capacité est virtuelle, et peut être empêchée de s'actualiser. La personne peut avoir un permis et être en capacité de conduire, mais ne pas avoir de véhicule, par exemple. Elle ne peut donc pas réellement conduire, elle ne peut actualiser cette virtualité. La capacité désigne l'ensemble des capacités qui peuvent librement s'actualiser, à tout instant, à volonté. Elle est quelque chose de disponible. La distinction chez Sen implique une critique des statistiques et une certaine forme de prise en compte de l'opposition chez Marx entre liberté réelle et liberté formelle, telle qu'avoir la capacité de voter mais ne pas disposer de la capacité d'influencer significativement le débat politique, ou avoir fait des études longues mais n'aboutir qu'à un diplôme dévalorisé, et donc manquer la capacité visée : élever son statut social par rapport à celui de ses parents (« ascenseur social »). La capacité désigne la liberté qui est recherchée par l'intermédiaire de l'usage d'une capacité. Avoir davantage de capacité signifie voir sa situation s'améliorer (Sen, 1992, p. 46) : pouvoir vivre plus longtemps, pour avoir davantage d'amis, voyager plus loin, manger davantage de plats agréables ou encore être moins malade. La capacité dépend aussi de l'état social. Avoir une voiture ne sert plus à aller plus vite quand l'espace est encombré par d'innombrables voitures. Certaines capacités ne sont pas construites par la personne elle-même mais par la coopération sociale. C'est le cas de la voiture ou de l'administration postale.

Amartya Sen distingue deux sortes de libertés. Les libertés substantielles sont celles qui ont une valeur intrinsèque, tandis que les libertés instrumentales sont celles qui n'ont de valeur qu'en regard d'un but. Elles sont des moyens en vue d'une fin, et cette fin est la liberté substantielle. Avoir la liberté de se soigner, par exemple, n'a de sens qu'en regard de la liberté de vivre bien, en bonne santé. Tout l'art d'accroître la liberté dans une société réside dans l'agencement des libertés instrumentales individuelles, de manière à ce que leur combinaison produise un maximum de libertés substantielles pour chacun. La coopération permet de coordonner les libertés instrumentales que chaque être humain met à disposition pour l'œuvre commune. Dans ce processus, la valeur de la liberté de la personne ne disparaît pas : les valeurs sont toujours définies par rapport à l'agent, et aucun individu n'est entièrement soumis au collectif. Dans une société idéale, chaque personne pourrait participer à la définition de l'activité publique de chacun, autrement dit, à l'organisation générale des libertés instrumentales, de manière à ce que chaque personne dispose d'un ensemble de capacités aussi étendu que possible. Ajoutons que cet ensemble de capacités n'est pas optimisable. Un conflit ou une incompatibilité peut exister entre les différentes valeurs car la

poursuite de l'une peut entraîner la détérioration de l'autre (Sen, 1992, p. 48). Cela n'implique pas l'absence de référence stable dans les jugements de valeur.

Dans cette conception un droit n'est pas une obligation déontologique intransigeante et absolue. L'inconvénient majeur des conceptions strictement déontologiques est en effet de ne pas permettre de hiérarchiser les droits entre eux, puisque tous ont une urgence rigoureusement équivalente, ce qui ne permet pas de penser le compromis en cas de conflit. Sen saisit les droits comme des buts, des états possibles à atteindre, ce qui permet d'ouvrir la discussion sur les priorités à accorder à tel but par rapport à un autre. Il n'en reste pas moins que certains droits doivent pouvoir être atteints ou maintenus à tout instant. Ils correspondent en général à des aspirations universellement partagées, à un certain nombre de capacités minimales auxquelles la personne doit avoir accès car, sans elles, sa dignité est affectée. «On appellera "droits-buts" un système moral dans lequel le respect et la violation des droits sont compris parmi les buts, intégrés à l'évaluation des situations puis appliqués au choix des actions par des liens de conséquence » (Sen, 1993, p. 130). Si tous les droits-buts prennent la forme de droits à certaines capacités, alors un tel système peut être appelé système de droits-buts (Sen, 2000, 132).

Ces rappels étant effectués, nous pouvons en montrer l'une des limites, qui concerne la question de la nature.

2. LES LIMITES DE LA DEMONSTRATION

Précisons ce que nous entendons par « nature », car le concept est polysémique. Une première distinction oppose la nature en général à la surnature, le naturel au surnaturel. Le naturel est le domaine de la science et de l'observation, elle couvre l'ensemble du domaine expérimentable de manière publique et répétée ; le surnaturel désigne tout ce qui se trouve au-delà et ne peut pas être facilement tranché par l'expérience. Une seconde distinction oppose ce qui agit de soi-même de ce qui relève de la volonté ou plus exactement de la responsabilité d'un agent. La nature, c'est la *physis*, c'est ce qui croît et se développe de soi-même. En ce sens, les sociétés humaines sont artificielles, et ce qui caractérise l'homme, c'est l'artifice (Ferry, 1992, p. 33). L'artifice est le fruit du travail. La nature n'a de valeur que travaillée. La nature est le milieu tel qu'il se donne avant d'être travaillé. Amartya Sen reprend très largement ces distinctions. Les capacités sont essentiellement le produit du travail humain, organisé collectivement, sur une nature conçue implicitement comme un pur stock de ressources situé à l'extérieur de la personne humaine et même à l'extérieur des sociétés. La liberté est le résultat de l'agencement des volontés travaillant ce réceptacle passif mais résistant qu'est la nature. La valeur vient uniquement du travail et de la médiation sociale. Le matériau est un support de médiation sociale et il n'est que cela. Le monde est cartésien, organisé avec d'un côté les choses qui pensent (*res cogitans*, c'est-à-dire exclusivement les êtres humains) et de l'autre les choses étendues (*res extensa*, c'est-à-dire les choses étendues, telles que les tables ou les trains à grande vitesse). Amartya Sen est donc un moderne, au sens où Marie-Angèle Hermitte (2011) montre que le droit moderne ne reconnaît pas d'autre statut que les deux entités cartésiennes.

Cette vision pose problème, et cela en deux points particuliers.

Tout d'abord, comme l'ont montré de nombreux travaux, notamment au sein du courant *ecological economics*¹, la distinction entre nature et artifice n'est pas nette. En effet, si tout objet est bien médiation sociale, tout objet participe aussi de la nature et est donc, par conséquent, médiation avec la nature. C'est ce que nous apprend l'écologie. Le maintien de la vie dans la personne a lieu en grande partie à son insu : vieillissement, échanges cellulaires ou encore ballet des atomes et molécules à travers notre personne et notre environnement. Nous sommes rythmés par des activités cycliques régulières et involontaires, souvent imperceptibles, tels que la respiration ou les pulsations du cœur. La médecine et la nourriture aident à maintenir la personne dans l'état de vie, mais elles ne l'inventent pas. Le dopage augmente la force musculaire, mais il ne la crée pas. La connaissance que nous avons de notre corps est lacunaire (Husserl, 1993, pp. 215-253) et, pour agir, notre intentionnalité consciente n'est souvent requise qu'à la marge. L'apparente stabilité et séparabilité des ressources et des matériaux cache un océan d'interactions dynamiques continues. L'intervention de la volonté humaine dans le processus reste marginale et aux conséquences incertaines. Cela n'est jamais plus évident sans doute que dans le cas des déchets : l'objet médiation quitte tôt ou tard la société et, dès lors, la trace de l'action de la main de l'homme se perd jusqu'à devenir indiscernable – s'il est biodégradable. Sinon, il peut venir empoisonner des êtres situés à des centaines ou des milliers de kilomètres de là, plusieurs décennies ou plusieurs siècles plus tard. Des outils tels que les analyses de cycle de vie (ACV) s'efforcent de retracer l'ensemble des interactions d'un produit avec son environnement naturel, entendu comme biosphère, ce qui inclut notamment les matières premières et les pollutions. L'activité économique apparaît alors comme se déroulant en permanence dans la nature, celle-ci n'est plus en périphérie. C'est d'ailleurs cette différence que l'économie écologique considère comme fondatrice, dans sa différence avec l'économie de l'environnement et des ressources naturelles, qui envisage la nature comme un élément périphérique à l'activité économique. Comme le suggère A.N. Whitehead, « L'humanité est, dans la nature, le facteur qui manifeste sous sa forme la plus intense la plasticité de la nature » (1933, p. 128). La plasticité c'est l'introduction d'une loi nouvelle, d'une régularité nouvelle. L'Assemblée nationale d'un pays peut par exemple voter un plan à grande échelle d'isolation des habitats et le profil ou loi des émissions de gaz à effet de serre s'en trouvera changé.

Cette distinction entre nature et artifice est construite, et non donnée, ce qui nous mène à la seconde limite de la démonstration d'Amartya Sen. La nature matérielle et vivante a une histoire et une géographie, tout d'abord : elle n'est pas identique à elle-même de toute éternité. Les espèces évoluent, migrent et se déplacent, les continents dérivent, le temps ne cesse de s'écouler : le changement se produit donc à différentes échelles, de temps et d'espace, que l'être humain soit là ou non. L'activité humaine est partiellement la cause de ces transformations. Les cultures s'y rapportent de manière diverses, comme a pu le suggérer notamment Jared Diamond (2000, 2006). Ce qui est nature pour les urbains, par exemple les parcs « naturels », est culture pour ceux qui habitent ces endroits, par exemple les étendues

¹L'économie écologique est un champ de recherche interdisciplinaire qui s'intéresse à la coévolution des économies humaines et des écosystèmes, dans l'espace et dans le temps ; elle se distingue de l'économie de l'environnement par le fait de considérer l'économie comme un sous-système de l'écosystème. Voir Anastasios Xepapadeas (2008). "Ecological economics". The New Palgrave Dictionary of Economics 2nd Edition. Palgrave MacMillan

« sauvages » des montagnes sont des alpages pour les bergers. Le désert qui paraît vierge pour les touristes est structuré de repères familiers pour les Bédouins. Ce qui est défini comme naturel dépend donc d'un partage toujours discutable, et nullement relativiste, puisqu'il engage toujours un choix dans ce qui doit être fait, conservé, supprimé ou modifié, dans la nature. La civilisation moderne a plusieurs spécificités, notamment le fait de s'appuyer massivement sur des ressources minérales, d'avoir fortement simplifié le vivant (réduction massive des variétés cultivées, du fait de leur industrialisation et donc de leur standardisation) ou encore de renvoyer la nature non-humaine en périphérie des villes et des campagnes, dans des zones réservées à cet effet et perçues comme récréatives. La taille limitée de ces zones et les effets de la réduction des variétés domestiques permet à certains écologues de penser qu'une sixième extinction de masse est en cours², ce qui contraste fortement avec d'autres cultures qui pouvaient par exemple considérer la nature comme un héritage à transmettre en aussi bonne qualité que celui qui avait été reçu. Locke, qui a été mal compris sur ce point, soutenait par exemple que l'homme ne devait être propriétaire que de son travail (Locke, 1985, chapitre V), et par conséquent qu'il ne pouvait se considérer comme propriétaire de la nature. Sen, qui ne s'intéresse pas à l'origine des matériaux, ni à leur relation avec la biosphère, considère implicitement que l'humanité en tant qu'espèce est propriétaire de la nature, et ne peut avoir de dignité en elle-même. C'était bien l'idée défendue par Luc Ferry qui, dans son ouvrage polémique, à l'examen, a tout de même fini par admettre que le vivant et même les écosystèmes avaient quelque chose de déjà humain, bien que n'étant pas le fruit du travail ou de l'artifice humain, qui autorisait à les considérer comme ayant une dignité en soi, autrement dit : que l'on ne puisse pas simplement les traiter comme de simples instruments.

Deux raisons principales permettent d'évacuer la nature. La première est l'hypothèse selon laquelle on peut puiser autant de ressources que l'on veut et rejeter autant de déchets qu'on le souhaite dans l'environnement sans qu'il n'y ait jamais de modification de cet ordre naturel sinon son « humanisation » progressive, qui peut procéder par essais et donc commettre quelques erreurs mais jamais au point de remettre en cause la direction générale du processus. La seconde est le fait que le développement technologique soit présenté comme le fruit d'une rationalisation intemporelle que l'on n'ose plus présenter comme « naturel » mais qui en présente toutes les caractéristiques en ce que cette rationalité échappe à la liberté humaine ; autrement dit, le déterminisme technologique écrit l'histoire, et lui donne une direction. Il affirme de manière péremptoire que les ressources et l'environnement resteront abondants, que la stabilité naturelle ne sera pas davantage remise en cause que la pérennité du nouvel ordre établi, appelé lui-même à durer éternellement. C'est une thèse qui était partagée par les néolibéraux et les communistes et qui reste encore très largement d'actualité. Dans leur célèbre Manuel qui fait référence à l'échelle mondiale, Paul Samuelson et William Nordhaus expliquent ainsi que les écologistes ne font que répéter le geste de Malthus, qui « n'a jamais pleinement anticipé le miracle technologique de la Révolution Industrielle » (Nordhaus, Samuelson, 2005, p. 368), qui montre que le capital ne cesse de produire de nouvelles ressources. La croissance est donc la solution et non le problème.

²Une extinction de masse est un événement bref (à l'échelle géologique) au cours duquel disparaît plus de 75 % de la diversité biologique de la planète. Le nombre exact est débattu, tout comme les causes. Les plus fréquentes sont climatiques, géologiques ou cosmologiques (astéroïde, variation de l'environnement spatial).

Amartya Sen reprend cette thèse à son compte, implicitement. Son innovation consiste plutôt à revenir à la réalité matérielle des libertés, là où les économistes néoclassiques ont tendance à confondre les fins et les moyens, et ne pas prendre en compte par exemple les dépenses dites défensives (qui servent à réparer les dégâts commis par d'autres dépenses, et donc n'ajoutent pas à la richesse, en toute rigueur) et ce que Fred Hirsch (2016) a appelé les limites sociales à la croissance.

Ces limites de l'analyse de Sen étant pointées, nous voudrions aussi montrer comment le cadre théorique proposé par cet auteur permet malgré tout de les dépasser, pour intégrer la nature.

3. LA NATURE EST AUSSI LIBERTE

La nature a ses processus propres, qui agissent indépendamment de ce que les personnes en pensent. Les sociétés participent de ces processus. Le travail humain peut les modifier, en infléchir le cours, mais il ne crée pas les lois de leur évolution, pas plus qu'il ne crée la matière ou l'énergie. Nous ne sommes pas seulement une volonté mais un corps et une vie. Nous naissons sans l'avoir voulu, nous évoluons à notre insu, nous mourons dans une seconde d'inattention. L'humain est nature et artifice. La nature humaine n'est pas passive, la vie veut s'y maintenir et peut faire preuve d'adaptation surprenante pour y parvenir. Victor de l'Aveyron, l'enfant-loup, était par exemple capable de courir dans la forêt et de se rouler dans la neige sans être transi de froid (Itard, 1994). Sans aide humaine, mais grâce à la solidarité providentielle et exceptionnelle d'une communauté de loups, il disposait d'une résistance au froid et à la maladie tout à fait hors du commun des personnes de son temps. Pour obtenir cette capacité, les parents biologiques de Victor auraient dû recourir aux produits de la coopération sociale : vêtements, feu et abri pour se réchauffer.

La nature est aussi la source de ce flux incessant de nouvelles têtes, ce flux continu de naissances que les sociétés humaines accueillent toujours avec autant d'émerveillement. La nature nous fait libres, si libres que nous pouvons indifféremment devenir loups ou princes, mathématiciens ou athlètes. La culture et l'éducation viennent limiter et élaborer cette liberté à l'état brut, qui sans cela resterait pure indétermination. Les catégories sociales, apprises, viennent réduire l'indétermination originelle de l'enfant, pour lui donner un sens, pour lui procurer des repères. Indéterminé, l'enfant n'a pas de repère et vit dans un état fusionnel avec son environnement. Apprenant peu à peu la dualité, puis la triade, puis un ensemble toujours plus grand et plus précis de catégories distinctes, l'enfant souffre, certes, perd une partie de sa liberté, mais il gagne l'autonomie nécessaire pour vivre à son aise un environnement qui évolue. Il gagne les moyens de devenir parent à son tour, et ainsi de suite. La médecine n'est pas un triomphe sur la nature : elle est une possibilité qui nous est offerte par la nature. Celle-ci donne les maladies et la médecine en possibilités : « garder brûlante la flamme de la vie et non simplement rougeoyante sa cendre, telle est la tâche de la médecine, pour autant qu'elle ait encore à veiller sur la braise » (Jonas, 1996, p. 73).

Tout ne se vaut pas pour autant. Parce que l'être humain participe d'un corps et d'une vie qui ne sont pas illimités mais vulnérables, il ne peut pas vivre dans tous les milieux. Il a une certaine tolérance par rapport aux fluctuations du milieu, mais elle n'est pas sans limites. C'est pour cette raison que les artifices sont nécessaires pour aller dans les milieux

inhabitables, et que des instruments tels que des scaphandres sont nécessaires. De la persévérance et de l'ingéniosité sont nécessaires pour arriver à vivre dans le désert, de sable ou de glace. Les peuples qui habitent ces lieux y ont souvent été poussés historiquement par l'invasion d'autres peuples. Les terres fertiles ont souvent fait l'objet de convoitise, car la nature n'a pas besoin que la main humaine vienne la détériorer pour être hostile. Les lieux permettant une vie agréable sont peu nombreux, et tous compris dans la biosphère. Plus le lieu est hostile, plus il doit être modifié pour être rendu vivable. Ces modifications doivent être renouvelables pour être durables. Et pour qu'elles puissent légitimement être citées au crédit du patrimoine commun de l'humanité, elles doivent faire la preuve de leur universalité.

Les libertés substantielles dépendent donc non seulement de l'organisation des libertés instrumentales des personnes, mais aussi de l'état de la nature. L'être humain et la société humaine participent d'une nature dont ils tirent une partie de leur être et de leurs capacités effectives d'action. Or, c'est là précisément la définition d'une « capacité », en tant qu'elle est une liberté en actes et non virtuelle. Une capacité n'est donc pas seulement le fruit du seul travail, comme le suggère Amartya Sen. Elle n'est pas purement artificielle. Elle est un composé de nature, d'individu et de société. L'existence d'une capacité présuppose l'existence et le maintien d'une activité naturelle ayant une certaine forme, un certain ordre, qui a lieu en grande partie à l'insu de l'attention humaine, mais auquel celle-ci doit prêter attention si elle veut éviter de provoquer des conséquences néfastes sur la liberté. La capacité est toujours un hybride de nature et d'artifice, et cela jusqu'à un point « insondable », pour reprendre l'expression de Castoriadis (1975 p. 350). Jonas, essayant de saisir l'origine de la volonté, en arrive à la même conclusion : la liberté de marcher est, jusqu'à un point impossible à déterminer précisément, une capacité agie à la fois par l'intention et par la nature (Jonas, 1990, pp. 117-130). L'établissement des responsabilités respectives, nature d'un côté et intention de l'autre, est un problème extraordinairement riche et complexe, qui se joue dans l'épistémologie, mais aussi la morale, l'administration judiciaire de la preuve ou encore le politique. L'enquête policière cherchera par exemple à déterminer si la cause de la mort est naturelle, accidentelle ou criminelle. Le procès tentera de démontrer si l'accusé était pleinement en possession de ses moyens ou si son jugement était altéré par une maladie mentale. Les débats autour des changements climatiques (« climatoscepticisme » vs. « climatodogmatisme ») montrent à quel point l'établissement de la preuve en sciences naturelles peut avoir des implications immédiates, dans la gouvernance des sociétés. Établir la naturalité de la cause revient à innocenter l'agent humain, dans ces contextes. Ces exemples montrent aussi que l'activité humaine, individuelle est collective, met toujours en jeu non seulement un ordre « purement » humain, comme chez Amartya Sen, mais aussi un cosmos, c'est-à-dire un ordre du monde, une hiérarchisation des choses et des êtres.

Si la capacité est un composé de nature et d'artifice, et si la nature est faite d'interdépendances, alors technique et politique sont tout autant des médiations avec la nature que des médiations sociales. Coopérer pour modifier le milieu conduit à autrui, en face à face ou dans la division du travail, mais aussi aux générations à venir et à l'ensemble des êtres qui seront affectés par cette modification. Les techniques et les politiques qui nient cela sont injustes au sens où elles n'accordent pas de droits à la nature. Contribuer à un monde soutenable suppose au contraire de chercher à mettre en œuvre, ici et maintenant, des

médiations, des échanges ou un métabolisme avec la nature, au sens donné en introduction, qui ne soient pas seulement de l'ordre de l'instrument, mais aussi des fins et de la valeur en soi. À l'heure où certains projets évoquent avec appétence la découverte de nouvelles formes de vie, sur Mars ou ailleurs, comment expliquer que les formes de vie terrestres soient aussi maltraitées, au point d'évoquer une sixième extinction de masse ? C'est dans cette perspective que l'on peut replacer les conflits autour de l'ours des Pyrénées, par exemple. Un ours, c'est un animal qui a besoin d'un habitat et de respect, il n'est pas seulement une chose que l'on gère et qui n'a d'importance que pour ses implications sous l'angle du jeu des seules interactions humaines.

Le cadre théorique proposé par Sen permet donc d'autres développements que ceux qui ont été proposés par l'auteur. Nous voudrions maintenant conclure en faisant quelques liens avec d'autres études et en ouvrant quelques perspectives vers ce qui pourrait s'appeler une « science de l'habitat », proposition qui s'écarte des approches systémiques courantes en *sustainability studies* ou en économie pour restituer des processus de subjectivation proprement politiques.

4. DEPASSER L'ECONOMIE : POUR UNE SCIENCE DE L'HABITAT

Nous pouvons à présent saisir toute l'importance de l'élargissement du concept de capacités pour le renouvellement des théories qui président à l'organisation de la coopération humaine – théories dominées par ce qu'on appelle aujourd'hui « l'économie ». Si la liberté réside dans l'extension pérenne des capacités individuelles, alors trois aspects sont à prendre en compte.

Le premier est l'évolution réelle de la nature à long terme, et de ses implications pour l'ordre « purement » humain. En effet l'artifice ne se maintient pas de lui-même : à l'instar de l'amortissement du capital en économie, les constructions humaines s'usent et perdent peu à peu leur forme. Leur maintien nécessite du travail et la pérennité de flux de ressources. Dans certains cas, il est regrettable que les artifices disparaissent car ils procuraient une amélioration du bien-être, mais dans d'autres cas c'est l'inverse : quand les armes se taisent et rouillent, et que la terre brûlée reverdit, quand les enfants abandonnés par les humains sont accueillis par les loups, quand il existe encore un maquis à prendre pour résister à un pouvoir autoritaire, quand un système despotique s'effondre, que les institutions sont corrompues et que les citoyens doivent se procurer leurs biens de première nécessité à partir de leur potager, alors la pérennité d'un ordre naturel relativement bénéfique ne dépendant pas de médiations sociales complexes apparaît comme la dernière liberté possible. La pérennité d'un ordre naturel assez accueillant apparaît par conséquent comme l'une des conditions nécessaires pour que la liberté continue d'avoir lieu, par-delà les accidents provoqués par les êtres humains et leurs artifices. Les médiations sociales sont souvent plus périssables que les régulations spontanées de l'habitat. Les promesses de nettoyage ou de confinement des toxiques sont rarement tenues. Comme le suggérait Günther Anders (2012), l'infailibilité est une exigence inhumaine. Toutes imparfaites qu'elles soient, les régulations spontanées de l'habitat peuvent bel et bien prétendre au rang de libertés fondamentales, de troisième

génération des droits de l'être humain³, étant entendu que nous ne voudrions pas tomber dans l'excès inverse à celui opéré par la modernité : si tout ne vient pas du social, tout ne vient pas de la nature non plus. De tels aspects ne sont pas absents de la réflexion de Grotius sur les règles de la guerre et de la paix. Le juriste enjoignait de limiter la dévastation produite par la guerre en affirmant qu'il fallait protéger les arbres fruitiers, de même que les laboureurs et leurs maisons (Grotius, 1999, chapitre XII relatif au « Tempérament par rapport à la dévastation et autres choses semblables »). Les règles de la guerre visaient à encadrer la confrontation et éviter l'escalade. La guerre totale moderne a perdu les valeurs proprement militaires de l'épreuve de force codifiée et honnête pour laisser la place à la pure dévastation dans laquelle tous les moyens sont bons. Les critiques de la technique peuvent estimer que le bilan total est plutôt négatif : mieux vaut être « pauvre », du point de vue économique, et être riche d'autres biens tels que la vie et la paix, que l'inverse⁴. La question se pose en effet du contenu de ce que l'on appelle richesse.

Un second aspect à questionner est l'universalité des « améliorations » ou des « protections » du milieu, naturel et artificiel. La question centrale, ici, est celle de la normativité, morale et politique, dans son rapport avec l'irréversibilité des modifications anthropiques des régulations spontanées de l'habitat. Quelles sont les activités humaines qui contribuent à améliorer le monde ? Quelles sont celles qui contribuent au contraire à le détériorer ? Le modèle libéral classique de l'état de droit, du marché et de la démocratie représentative (Audard, 2009) pose plusieurs problèmes, face à la question écologique. Pour résumer brièvement des analyses développées ailleurs (Flipo, 2014), le marché fondé sur le gain économique et l'utilitarisme est réputé ignorer des enjeux plus vastes tels que le climat ou la biosphère, dont la gestion se trouvent reportés sur la sphère politique de la démocratie représentative : c'est ce que l'économie appelle les « externalités ». La politique se trouve cependant prise en porte-à-faux, à devoir s'opposer de plus en plus à l'économie, puisque l'expansion de celle-ci implique une empreinte écologique toujours plus grande. La solution pour sortir de cette contradiction croissante générant l'image d'une écologie « punitive » serait dans la réhabilitation de la vertu, qui s'incarne dans la consommation et la production responsable ou dans « l'économie verte ». Encore faut-il qu'elle soit réellement responsable et réellement verte, car sans cela les dégradations continueront de croître, avec un degré d'irréversibilité de plus en plus élevé. Les personnes les plus faibles, dont l'espace de capacités est le plus restreint, sont les premières touchées. La régularité climatique est une question de vie ou de mort pour un milliard de paysans qui n'ont pas les revenus nécessaires pour compenser une mauvaise récolte, par exemple. L'interdépendance écologique n'est pas forcément gagnant-gagnant, elle crée des tensions nouvelles expliquant en partie pourquoi ces liens de cause à conséquence sont difficilement reconnus par qui pourrait être identifié comme responsable de ce qui se produit (Oreske, Conway, 2014). Un nombre grandissant de processus naturels contribuant au bien-être des êtres humains risquent d'être définitivement détruits au nom d'améliorations dont l'universalité et la fiabilité est douteuse, aux yeux d'un nombre croissant de personnes. C'est le cas des conflits autour des gaz de schiste ou des barrages, notamment dans les pays en développement : leurs bénéficiaires vont à une minorité, aussi les personnes directement affectées s'opposent-elles résolument à ces projets. La

³Les deux premières sont classiquement les droits civils et politiques (DCP) et les droits économiques, sociaux et culturels (DESC).

⁴Ainsi le scénario « monde forteresse » du *Global Scenario Group*, <http://www.gsg.org/gsgpub.html>

sociologie montre que les tenants et les aboutissants sont largement connus des dirigeants (Gendron, 2001 ; Flipo, Deltour, Dobré et Michot, 2012), et largement méconnus des individus. Etat de droit, démocratie représentative et marché se trouvent logiquement critiqués et contestés, dans leur légitimité et dans leur capacité à résoudre les conflits. Pour le dire dans les mots de Sen, les capacités des uns peuvent croître aux dépens de celles des autres, point que cet auteur n'a pas suffisamment développé (cf. notions de faillibilité et vulnérabilité développées dans Ballet, Bazin, Dubois, Mahieu, 2014, p. 98).

Ces deux aspects convergent dans un troisième. Les capacités, pour s'exercer, doivent disposer d'un habitat, au sens d'une écologie prenant en compte les spécificités humaines. En écologie classique, l'habitat est l'un des trois concepts principaux qui traite des relations d'une espèce avec son milieu (Ramade, 2003, p. 256). Les deux autres sont l'aire de population (espace géographique de présence des représentants de l'espèce) et la niche écologique, qui désigne la place et la spécialisation fonctionnelle d'une espèce à l'intérieur d'un peuplement. Odum explique que la niche est la profession, tandis que l'habitat est l'adresse : ce sont les caractéristiques précises des lieux occupés par l'espèce. Sur le plan écologique les habitats sont inégaux. Certains sont confortables et d'autres sont exigus et difficiles à vivre. L'espèce humaine est particulièrement capable d'adaptation à une multiplicité d'habitats. Quand on étudie la répartition des habitats et des habitants humains, cependant, on découvre que les habitants des habitats dont personne ne veut sont déjà victimes d'autres discriminations telles que la race ou le non-respect des droits (Agyeman, Bullard et Evans, 2003) développe, ou encore la dépendance financière et le pillage des richesses (tiers-monde). Cette situation est invisible dans le modèle de Sen, tant que les dimensions écologiques ne sont pas prises en compte. L'enjeu de la connaissance et de la reconnaissance sont centraux, car les situations des personnes tout autant que celle des milieux sont largement occultées, tant par la science que par les diverses formes de représentation publique (Rosanvallon, 1992, 2006, 2008 ; Manin, 1995). Les qualités des milieux sont très variables selon les lieux : déserts, climats tropicaux, sols fertiles, faune et flore. Leur organisation est complexe, mal connue. Leur évolution n'est pas nécessairement linéaire : elle peut être chaotique ou impliquer des effets de seuil. Ils mettent en jeu un grand nombre d'échelles différentes. Les coopérations humaines sont elles aussi complexes et organisées à différentes échelles. Les habitats ne sont donc pas un donné dans lequel une espèce vient trouver une place. Ils sont le résultat d'une co-évolution des espèces et des milieux, et c'est tout particulièrement le cas de l'espèce humaine.

Les conséquences de cette interdépendance sur la propriété doivent aussi être examinées. Dans le modèle libéral classique, l'économie repose sur le principe utilitariste gagnant-gagnant qui peut se contenter d'assurer les libertés civiques : c'est ce que Rawls appelle le système de la liberté naturelle (Rawls, 1987, §12). La propriété des uns croît sans que la propriété des autres ne soit entamée. Kant et de nombreux prédécesseurs au nombre desquels Locke ont cependant mis en cause l'appropriation originelle privée de la terre, c'est-à-dire de la nature, qui entre dans tout échange économique. Pour Kant la propriété du sol devait être commune, du fait du caractère sphérique de la Terre, qui fonde le *devoir* de chaque partie de se concevoir par rapport à un tout. Dans ce cas chaque propriété est contiguë à une autre. La « clause de Locke » suggère de son côté que l'on ne peut s'approprier ce qui, n'étant pas le fruit du travail, priverait autrui : « la même loi de nature qui nous donne la propriété de cette manière [c'est-à-dire par le travail] lui impose des limites. [...] Tout ce qu'un homme peut

utiliser de manière à en retirer quelque avantage quelconque pour son existence sans gaspiller, voilà ce que son travail peut marquer du sceau de la propriété. Tout ce qui va au-delà excède sa part et appartient à d'autres » (Locke, 1985, chapitre V). Ces observations suggèrent que l'économie devrait évoluer vers une science des habitats, centrée sur les résultats de l'activité humaine, sans préjuger des régulations, plutôt que de se fonder implicitement sur le libéralisme classique, avec état de droit, *homo economicus* et démocratie représentative.

CONCLUSION

Amartya Sen a proposé une nouvelle synthèse sous la forme d'une théorie du développement comme liberté réélaborant les anciennes catégories de « social » et « économique ». Il s'est fondé implicitement sur une conception cartésienne de la nature, et a laissé de côté la problématique des relations à la nature entendue comme biosphère. La capacité désignant un ensemble disponible de fonctionnements, elle intègre en réalité un rapport à la nature qui ne demande qu'à être dévoilé, et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire dans cet article. La nature est aussi liberté. L'approche par les capacités peut désormais intégrer les trois piliers du développement durable. Le caractère concret des capacités nous conduit à réinterpréter le champ d'études sur la durabilité comme une théorie des habitats, intégrant à la fois les milieux et ses habitants, humains et non-humains, dans leurs divers rapports et échanges. Une telle théorie met la cohabitation pacifique au fondement de ses principes, et non la croissance, car, dans sa perspective, les jeux à somme positive en matière de production de biens matériels consommables ne sont plus la règle mais l'exception et la question de l'échelle de l'action individuelle et collective devient centrale. La question de l'ordre commun est remise au centre des préoccupations collectives, notamment sous l'angle de la propriété et de son usage.

REFERENCES

- Agyeman J., Bullard R.D., Evans B., (2003), *Just Sustainabilities: Development in an Unequal World*, London, Earthscan.
- Anders G., (2002, 2012), *L'obsolescence de l'homme*, Paris, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances.
- Audard C., (2009), *Qu'est-ce que le libéralisme*, Paris, Gallimard.
- Ballet J., Bazin D., Dubois J.L., Mahieu F.R., (2014), [*Freedom, Responsibility and Economics of the Person*](#), New York, Routledge, Series: "Routledge Frontiers of Political Economy", 256 p.
- Castoriadis C., (1975), *L'institution imaginaire de la société*. Paris, Seuil.
- Diamond J., (2000), *De l'inégalité parmi les sociétés*, Paris, Gallimard, Éd. Orig. 1997
- Diamond J., (2006), *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard Éd. Orig. 2005.

- Ferry L., (1992), *Le Nouvel Ordre écologique*, Paris, Grasset.
- Flipo F., (2014), *Nature et politique – contribution à une anthropologie de la globalisation et de la modernité*, Paris, Amsterdam.
- Flipo F., Deltour F., Dobré M., Michot M., (2012), *Peut-on croire dans les TIC vertes ?* Paris, Presses des Mines.
- Foster J.B., (2000), *Marx's Ecology – Materialism and Nature*, New York, Monthly Review Press.
- Gendron C., (2001), *Ethique et développement économique : le discours des dirigeants sur l'environnement*, Thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal. Disponible sur : <http://www.irec.net/publications/223.pdf>
- Grotius H., (1999), *Le droit de la guerre et de la paix*, Paris, PUF, Ed. Orig. 1625.
- Hermitte M.-A., (2011), « La nature, sujet de droit ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 pp. 173-212.
- Hirsch F., (2016), *Les limites sociales à la croissance*. Paris, Les Petits Matins, Ed. Orig. 1976.
- Husserl E., (1993), *Sur les objets intentionnels*, Paris, Vrin.
- Itard J.M.G., (1994), *Victor de l'Aveyron*, Paris, Allia.
- Jonas H., (1990), *Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion, Éd. Orig. 1979.
- Jonas H., (1996), *Entre le néant et l'éternité*, Paris, Belin.
- Locke J., (1985), *Deuxième traité du gouvernement civil*, Paris, Vrin, Éd. Orig. 1690.
- Manin B., (1995), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy.
- Marx K., (1993), *Le capital – Livre I*, Paris, PUF, Éd. Orig. 1867.
- Oreske N., Conway E.M., (2014), *Les marchands de doute*, Paris, Le Pommier.
- Ramade F., (2003), *Éléments d'écologie – écologie fondamentale*, Paris, Dunod.
- Rawls J., (1987), *Théorie de la Justice*, Paris, Seuil, Éd. Orig. 1971.
- Rosanvallon P., (1992), *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard.
- Rosanvallon P., (2006), *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- Rosanvallon P., (2008), *La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- Samuelson P. A., Nordhaus W. D., (2005), *Économie*, Paris, Economica.
- Sen A., (1992), *Inequality Reexamined*, Oxford, Clarendon Press.
- Sen A., (1993), *Éthique et économie*, Paris, PUF.
- Sen A., (2000), *Un nouveau modèle économique*, Paris, Odile Jacob.
- Whitehead A.N., (1993), *Aventures d'idées – dynamique des concepts et évolution des sociétés*, coll. « Passages », Paris, Éd. du Cerf, 394 p.